

GIE Legal2digital

MAYOTTE EXOTIQUE

Annonce n° 1282
Type Constitution de société
Parution web 24/02/2025
Parution print 24/02/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

JDBC CONSEILS

RES MANEK - HAUTS VALLONS 97600 MAMOUDZOU
97600 Mamoudzou

Par acte SSP du 17/02/2025, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MAYOTTE EXOTIQUE**

Objet social : - La culture de fruits tropicaux et subtropicaux. - La fabrication, la transformation, le conditionnement, l'entreposage de produits agricoles, ainsi que toute activité d'agrofournitures et d'agroéquipements. - L'importation, l'achat et la vente de produits végétaux, animaux et marchandises générales. L'élevage et l'abattage bovin, ovin, caprin et des animaux de basse-cour.

Siège social : 56 BOULEVARD BAMANA ABDOU BP 45 TSIMKOURA 97620 Chirongui.

Capital : 7500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. CASSAM FAREZ, demeurant 85 Impasse Rachid Ali Cassam TSIMKOURA 97620 Chirongui

Immatriculation au RCS de Mamoudzou

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.